

J'ai montré pour ma part dans une série de communications (1) que l'emploi méthodique des douches tempérées suffisait, dans des cas de paroxysmes pruriteux, comme ceux du lichen de Wilson, à faire tomber le prurit et la dermatose. Depuis lors, d'autres ou moi-même avons obtenu par cette méthode de grands effets sédatifs en diverses dermatoses pruriteuses et dans le prurit essentiel.

J'emploie d'ordinaire la douche à 55 degrés, en jet brisé, de une à trois minutes de durée, et terminée aux pieds par un jet froid *très court*. J'ai utilisé aussi la douche chaude, à divers degrés. Au total je pense que la température de choix est celle qui est *agréable* aux malades : l'effet de cette hydrothérapie est puissamment sédatif : une certaine lassitude musculaire, la détente du nervosisme, la diminution de l'insomnie en témoignent. J'ai vu parfois, en même temps que tombait brusquement le prurit, survenir d'autres phénomènes : névralgies, zoster, asthénie marquée, modifications psychiques ; et je me suis demandé s'il n'y avait pas là une sorte de transformation, de transfert, dans l'énergie sensitive.

Quoi qu'il en soit, la douche tiède est nettement *anti-pruritique*, et l'on peut la prescrire une ou deux fois par jour.

L'*électrothérapie* voit son champ d'application augmenter dans le traitement des *prurits*. Les diverses modalités de l'énergie électrique ont été mises en œuvre : courants galvaniques, faradiques, franklinisation, courants de haute fréquence, d'arsonvalisation, etc. Je renvoie pour ce qui concerne ce mode thérapeutique à l'article *Électricité* de cet ouvrage (2) où l'application aux prurits a été soigneusement étudiée.

Bouveyron (3) a constaté que la faradisation est susceptible d'exercer sur le prurit une action calmante analogue à celle qu'on obtient avec l'électricité statique, tout en présentant l'avantage de ne pas nécessiter une installation coûteuse et compliquée : le petit appareil à induction dont on se sert habituellement dans la pratique médicale et les électrodes qui l'accompagnent sont suffisants.

Je me suis assuré que la faradisation cutanée produit localement une hypoesthésie tactile assez nette ce qui, joint aux constatations antérieures de d'Arsonval (4) sur l'anesthésie consécutive à l'emploi des courants de haute fréquence et aux miennes sur l'hypoesthésie *pruri-traumatique*, permet d'en-

(1) L. JACQUET, Nature et traitement du lichen de Wilson. *Sem. méd.*, 1891, p. 508; Traitement du lichen plan par l'hydrothérapie chaude. *Bull. de la Soc. de dermat. et de syph.*, 1891, p. 580, 416, 448, et 1892, p. 27; et *Journal des mal. cut. et syph.*, mai et juillet 1892. — E. Vidal avait employé aussi la douche tiède, mais non pas dans les dermatoses, et seulement en des cas d'irritation spinale. C'est donc tout à fait à tort que G. Thibierge (*Thérapeutique des mal. cut.*, 1902, t. I, p. 240) lui attribue, en commun avec moi, ce procédé thérapeutique.

(2) *La Pratique dermatologique*, t. II, p. 506. — Comme application au traitement du prurit, voir en particulier, p. 528, 554, 543.

(3) BOUYEYRON, De la faradisation cut. dans le traitement de dermat. prurig. *Echo méd. de Lyon*, 1902, p. 1.

(4) D'ARSONVAL, Action physiologique et thérapeutique des courants de haute fréquence. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, juillet 1896.

glober sous une formule univoque les modes divers de l'accalmie pruritique.

La *climatothérapie* mériterait, je crois, d'avoir sa place dans la thérapeutique générale du prurit. Autant que je puis le savoir, les climats tempérés, les pays de faible altitude, dont l'action est sédative, conviendraient, tout particulièrement aux pruriteux chez qui l'éréthisme nerveux est de règle.

c. *Moyens chirurgicaux*. — Ils sont utilisables exclusivement dans les prurits localisés; ce sont d'une part les cautérisations superficielles à la pointe fine du galvano-ou du thermo-cautère, et surtout les scarifications linéaires quadrillées, faites tous les 5 ou 6 jours.

On a fait aussi ces derniers temps et avec succès, semble-t-il, la section des nerfs sensitifs en cas de prurits intolérables de l'anus et des organes génitaux (1).

*SIMULÉES (ÉRUPTIONS)*. — Un grand nombre de dermatoses peuvent être provoquées volontairement dans un but de simulation. Ces éruptions artificielles, qui résultent toutes de l'action d'un agent extérieur sur l'économie, constituent un petit chapitre de la dermatologie.

Les unes, *éruptions artificielles de cause externe*, ou *provoquées directes* de Bazin, *affections cutanées provoquées et simulées, dermatites traumatiques et vénéneuses* des auteurs américains, les plus fréquentes, sont produites par des irritants organiques (animaux ou végétaux), ou inorganiques divers, les agents atmosphériques, etc.

Les autres proviennent de l'ingestion de certaines substances toxiques, presque toutes médicamenteuses; ce sont les *éruptions artificielles de cause interne, provoquées indirectes ou pathogénétiques* de Bazin, *dermatites toxiques* des auteurs américains.

L'aspect des éruptions simulées est essentiellement variable suivant l'agent causal, son mode d'application, la qualité des téguments atteints, les réactions individuelles des sujets; elles peuvent être érythémateuses, urticairenes, papuleuses, vésiculeuses, bulleuses, pustuleuses, acnéiques, furonculéuses, etc.

Voir l'article : *Éruptions artificielles*, t. II, p. 425.

*SPEDALSKHED*. — Nom norvégien de la lèpre.

Voir l'article : *Lèpre*, t. III, p. 1.

*SPHACÉLODERMA*. — Étym. : de σφάκελος, gangrène, et δέρμα, peau.

Radcliffe Crocker réunit sous ce nom les différentes variétés de gangrène cutanée qui ne sont pas d'origine traumatique. Il en décrit trois grandes formes : la gangrène symétrique des extrémités, ou maladie de Maurice Raynaud, la dermatite gangreneuse infantile et la gangrène diabétique (2).

(1) ROCHET, Traitement chirurgical des prurits périnéaux, etc. *Bull. de la Soc. de chir. de Lyon*, 1905, p. 75. — Voir aussi un cas d'Albertin, *cod. loco*.

(2) H. RADCLIFFE CROCKER, *Diseases of the skin*. London.



SQUAME. — Étym. : du latin *squamā*, écaille.

Lamelles épidermiques, plus ou moins larges, qui se détachent de la surface des téguments.

Voir l'article : *Lésions élémentaires*, t. I, p. 140.

STÉARRHÉE. — Étym. : de *Στέαρ*, graisse, et *ῥεῖν*, couler. — Syn. : stéatorrhée.

Trouble de sécrétion des glandes de la peau dont le produit recouvre la surface des téguments d'un enduit huileux.

Voir l'article : *Séborrhée*, t. IV, p. 274.

STÉATIDROSE. — Étym. : de *Στέαρ*, graisse, et *ἕδωρ*, eau.

Nom donné par E. Besnier au phénomène physiologique de l'excrétion simultanée des produits des glandes sébacées et sudoripares. L'exagération de ce phénomène constitue l'hyperstéatidrose.

Voir *Eczéma séborrhéique*, in article *Eczéma*, t. II, p. 1; *Glandes sudoripares (Maladie des)* et *Séborrhée*, t. IV, p. 402.

STÉATOME. — Étym. : *Στέατωμα*, de *στέαρ*, graisse. — Syn. : de kyste sébacé.

Voir l'article : *Tumeurs de la peau*, t. IV, p. 650.

STOMATITE ÉPITHÉLIALE CHRONIQUE. — Nom donné par E. Besnier à la leucoplasie buccale.

Voir l'article : *Langue*, t. II, p. 969.

STRIES ATROPHIQUES. — Lésions constituées par des sortes de taches ou de traînées de plusieurs centimètres de long, de quelques millimètres de large, d'un blanc mat ou d'un gris plus ou moins bleuâtre, lisses, luisantes, irrégulières d'aspect; les tissus sont déprimés et amincis à leur niveau; elles seraient précédées à leur début par un stade érythémateux. Ces stries atrophiques, qui seraient consécutives à un processus inflammatoire, sont distinguées par certains auteurs des vergetures, éraillures du derme dues au traumatisme ou à de simples distensions mécaniques des téguments.

Voir les articles : *Atrophie de la peau*, t. I, p. 448, et *Vergetures*, t. IV, p. 789.

STROPHULUS. — Diminutif du latin *strophus*, bandelette, de *στροφος*, bandelette, de *στρέφειν*, tourner.

Nom donné par Bateman à une éruption de la première enfance caractérisée par des papules d'un volume variable, rouges ou blanches, distinctes les unes des autres, prurigineuses et d'une durée assez courte. Il en distingua cinq variétés principales : *strophulus interinctus*, *strophulus confertus*, stro-

*phulus albidus*, *strophulus candidus*, *strophulus volaticus*, admises par la plupart des auteurs.

Nombre d'auteurs aujourd'hui rattachent cette affection à l'urticaire, au lichen simple aigu, à l'érythème papuleux, à l'eczéma papuleux, au prurigo papuleux. Certains autres persistent à en faire une dermatose indépendante.

Voir l'article : *Prurigo*, t. IV, p. 44.

SUDAMINA. — Pluriel de *sudamen*, mot latin fictif fabriqué par les médecins avec le verbe *sudare*, suer.

Voir l'article : *Sudoripares (Maladies des Glandes)*, t. IV, p. 402.

SUDORALES (ÉRUPTIONS). — Étym. : du latin *sudor*, sueur.

Voir l'article : *Sudoripares (Maladies des Glandes)*, t. IV, p. 402.

SUDORALE (MILIAIRE). — Voir l'article : *Sudoripares (Maladies des Glandes)*, t. IV, p. 402.

SUDORIPARES (MALADIES DES GLANDES). — Voir l'article ci-après.